

Commune de THIZAY

Le 5 Octobre 2015

**Réunion du conseil municipal
Lundi 12 Octobre 2015 à 19 H
à la mairie**

**Présents : Mmes LEROY – LE CLAINCHE – LENOIR - NICIER – MORIN
MM. ARRONDEAU – PAGE – COUTABLE – MOUTTE**

Excusés : MM. DUVEAU – FOLTZENLOGEL

Secrétaire : Mme LENOIR

Le compte rendu du 03 septembre 2015 est approuvé

Ordre du jour :

FINANCES : UN BILAN PROVISoire FAIT RESSORTIR QUE LA BAISSe DES DOTATIONS ET LA HAUSSE DES CONTRIBUTIONS 2015 SONT DEUX REALITÉS QUI PRIVENT LA COMMUNE DE PLUS DE 10% de son budget de fonctionnement.

Contrat départemental de Développement Solidaire (CDDS) 2016 : pour rappel la subvention du conseil départemental au titre des contrats de solidarité est de 5 500 €/an sur présentation d'un projet d'investissement.

Proposition : première tranche de la place de l'église pour 2016. Le conseil confirme cette proposition

Place de l'Eglise : les observations et suggestions du conseil municipal ont été remises à l'Agence TALPA.

Projet à étudier « lotissement les Chilleveaux n° 2 » :

- ➔ Un plan parcellaire est présenté au Conseil municipal afin d'évoquer la création d'un lotissement. La surface disponible nous permettrait de créer 5 lots
- ➔ Proposition : demander à l'ADAC la réalisation d'une première étude afin de produire un avant-projet sommaire.

Le Conseil municipal donne son accord sur cette proposition

EFFACEMENT DES RESEAUX :

L'étude porte sur l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques + traitement de l'Eclairage public
La réalisation de ce programme s'il est validé, doit s'envisager sur plusieurs exercices.

Sur les chiffres proposés par le SIEIL pour l'effacement des réseaux électriques = pas de commentaires particuliers, l'étude correspond à notre demande.

Point important à revoir : l'éclairage public -> les lampes sont très souvent posées sur les supports électriques. Si ces supports disparaissent, il faudra trouver des solutions pour l'EP

- 1) Les lampes peuvent rester sur les poteaux béton . Dans ce cas, la propriété est transférée à la commune qui en assume la charge, la responsabilité, etc
- 2) Remettre des candélabres
- 3) Proposition : à chaque fois que cela sera possible privilégier la pose de lampes sur les pignons des constructions.

A REVOIR : le nombre de lampes

Sur l'effacement du réseau téléphonique : le coût pour la collectivité reste élevé. Dans le cas où la commune s'engage sur un effacement partiel (réseau électrique) ORANGE remettra des poteaux en plus grand nombre pour supporter les fils cuivre. Lorsque la fibre optique arrivera, elle sera installée sur les poteaux. Si la collectivité installe des fourreaux pour le téléphone (sans réaliser l'effacement des fils de téléphone, les fils cuivre resteront en aérien)

Concernant l'Eclairage public :

le conseil municipal décide de transférer la compétence ECLAIRAGE PUBLIC au SIEIL.

LES PLANS ET DEVIS ESTIMATIFS PROVISOIRES sont REMIS AUX CONSEILLERS :

L'ETUDE PREVOIT :

- TRANCHE VALLEE DE VERRIERE 1 – DU N° 32 au n° 52
- TRANCHE VALLEE DE VERRIERE 2 - du N° 76 au n° 100 + la VC n° 11
- LA GUIFFARDIERE
- LA POTERIE

Ce jour le conseil municipal sollicite l'étude détaillée avant de prendre un engagement. **Ce programme de travaux important, s'il est engagé, sera réalisé sur plusieurs exercices.**

Formation du bureau pour les élections des 6 et 13 décembre 2015 :

6 décembre

8 h à 11 h 30	11 h 30 à 15 h	15 h à 18 h
Katia LENOIR	Emmelyne MORIN	Claude ARRONDEAU
Bruno COUTABLE	Marylène NICIER	Marianne LE CLAINCHE
Adrian MOUTTE	Corinne LEROY	Didier PAGE

13 décembre

8 h à 11 h 30	11 h 30 à 15 h	15 h à 18 h
Katia LENOIR	Philippe DUVEAU	Claude ARRONDEAU
Bruno COUTABLE	Jean-Louis FOLTZENLOGEL	Marianne LE CLAINCHE
Adrien MOUTTE	Corinne LEROY	Didier PAGE

CCCVL : Plan intercommunal de formation 2015-2017 poursuite de ce qui a été fait en 2016 : Le Conseil municipal donne un avis favorable

CCCVL : Avis du conseil municipal sur le schéma de mutualisation des services entre la CCCVL, la ville de Chinon et le CIAS : le Conseil municipal donne un avis favorable

CCCVL : Organisation des fêtes Rabelais 2017 : choix de 3 spectacles :

- 1) le cri du vin
- 2) Douce mémoire
- 3) Rabelais censuré

Ecole privée : demande de participation financière de la part de la direction diocésaine pour un enfant scolarisé à Saint-Joseph

Le Maire donne lecture des échanges de courriers

Après discussion, le conseil municipal refuse à l'unanimité de participer au financement de l'école privée.

Questions diverses :

Devis portails du cimetière : Le devis de la CCCVL est retenu

Chauffage de la salle de réunions :

Des devis seront demandés aux artisans pour améliorer le chauffage de la salle

WC PMR ECOLE : projet revu avec architecte :

Installer un WC PMR à la place de l'estrade côté fenêtre et utiliser l'espace entre ces WC et ceux existants pour créer du rangement.

Défense incendie fond de la vallée de verrière : des solutions seront proposées aux propriétaires de terrains en vue de l'installation d'une bache de 60 m³.

AOC CHINON - information : le territoire en appellation Touraine passera en AOC CHINON – possibilité de consulter le CD à la mairie

Rappel : chorale le 20.12.2015

Informations :

BIBLIOTHEQUE : Madame LE CLAINCHE rappelle que toutes les bibliothèques sont mises en réseau avec la possibilité de consulter, réserver à distance ou sur place, etc.... la bibliothèque de Thizay est ouverte les mercredi et vendredi de 16 h à 18 H et le samedi de 10 h à 12 H

Abbaye de Seuilly : projets de la CCCVL – la commission tourisme fait des propositions évoquées au cours de la réunion

LA ROUE TOURANGELLE passera sur le territoire en 2016 – le parcours actuel ne prévoit pas un passage à Thizay

PROCHAIN CONSEIL : 12 NOVEMBRE 2015 à 19 H

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – 13 h 15 à 16 h 15 Jeudi – 8 h à 13 h	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	---	---